

Cher.e élève,

L'organisation de l'épreuve du certificat de qualification s'est adaptée aux contraintes liées à la situation actuelle. Certes, cette épreuve est bien différente sur la forme de celle initialement et traditionnellement prévue, mais sur le fond les exigences quant au niveau de compétences reste identiques.

La qualité de la prestation évaluée par un jury incluant des professionnels extérieurs sera à la hauteur de la qualité attendue habituellement.

Vous avez lors des entraînements pu découvrir la forme que prendra votre examen. Les consignes de sécurité sanitaires seront d'application, et nous vous demandons de les respecter scrupuleusement.

Toujours pendant ces entraînements, vous avez pu vous familiariser avec les différents types d'épreuves que vous aurez à présenter. L'objectif étant de renouer avec les gestes, le savoir-faire, mais également le savoir-être. Les enseignants vous ont guidés, vous ont prodigués des conseils et apportés des suggestions de remédiations. Vous êtes donc parés à présenter votre certificat de qualification.

Si toutefois, votre prestation n'atteint pas le niveau requis et évalué par le jury, nous vous inviterons à représenter l'épreuve lors d'une seconde session.

En annexe, vous trouverez la « feuille de route », les grilles d'évaluation et les horaires de passage. Donnez le meilleur de vous, vous serez jugé avec équité,
BONNE CHANCE

Dominique Van de woestyne
Directrice